



METADONNEES

| | |
|--|--|
| TITRE | RSA_Suspensions_CD76_2017a2022_20230807 |
| DESCRIPTION | Ce jeu de données présente des données annuelles relatives aux suspensions du RSA, après décision prise en équipe pluridisciplinaire en Seine-Maritime, de juillet 2017 à décembre 2022. Il fournit des indications sur le nombre de situations traitées et la nature des suspensions. |
| THEME DU JEU DE DONNEES | Sanitaire et social |
| SOURCE DU JEU DE DONNEES | Département de la Seine-Maritime |
| MAILLE SPATIALE | Département |
| COUVERTURE SPATIALE | Département de la Seine-Maritime |
| DATE DE CREATION | 2023_08_07 |
| DEBUT DE LA PLAGE TEMPORELLE | 2017_07_01 |
| FIN DE LA PLAGE TEMPORELLE | 2022_12_31 |
| FREQUENCE DE MISE A JOUR | annuelle |
| OBJET DE LA MISE A JOUR | Mise à jour des résultats |
| DATE DE MISE A JOUR | 2023_08_07 |
| MOTS CLEFS | RSA |
| NOM DE LA COLLECTIVITE | Département de la Seine-Maritime |
| NUMERO SIRET DE LA COLLECTIVITE | 22760540900019 |
| NOM DE LA STRUCTURE PRODUCTRICE | Département de la Seine-Maritime |
| NUMERO SIRET DE LA STRUCTURE PRODUCTRICE | 22760540900019 |
| LIMITE D'UTILISATION DU JEU DE DONNEES | Sans objet |
| LICENCE DU FICHIER | Licence ouverte version 2.0 https://www.etalab.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/04/ETALAB-Licence-Ouverte-v2.0.pdf |
| FORMAT DU FICHIER | xlsx |
| LIEN VERS LE FICHIER | https://services-eu1.arcgis.com/Nt9PzCzX9tz2k5Lq/arcgis/rest/services/RSA76_EP_Suspensions_2023_08_07/FeatureServer |
| NOMBRE DE RESSOURCES COMPLEMENTAIRES | 4 |
| INTITULE DE LA RESSOURCE 1 | Site data-caf : (voir liens dans les métadonnées) Le site open data de la CAF propose des données par EPCI sur les populations couvertes par le revenu de solidarité active (RSA) et sur les foyers allocataires percevant le revenu de solidarité active (RSA). Ces données sont téléchargeables au format csv. |
| FORMAT DE LA RESSOURCE COMPLEMENTAIRE 1 | Données téléchargeable au format .csv |
| LIENS VERS LA RESSOURCE COMPLEMENTAIRE 1 | http://data.caf.fr/dataset/population-couverte-par-le-revenu-de-solidarite-active-rsa-en-decembre-par-epci et http://data.caf.fr/dataset/foyers-allocataires-percevant-le-revenu-de-solidarite-active-rsa-par-epci |
| INTITULE DE LA RESSOURCE 3 | Site Service Public.fr : Le site internet officiel de l'administration française propose une page dédiée au Revenu de solidarité Active (RSA), comprenant, outre des informations |

| | |
|--|---|
| | générales sur les conditions d'accès au RSA, des formulaires à télécharger, des simulateurs et des téléservices s'y rapportant. |
| FORMAT DE LA RESSOURCE COMPLEMENTAIRE 3 | Site proposant, outre des informations générales sur les conditions d'accès au RSA, des formulaires à télécharger, des simulateurs et des téléservices. |
| LIENS VERS LA RESSOURCE COMPLEMENTAIRE 3 | https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19775 |
| INTITULE DE LA RESSOURCE 4 | Site Solidarites.gouv.fr : Le Site internet officiel du Ministère des Solidarités et de la Famille, propose des informations sur les procédures et niveaux de sanctions en matière de RSA. Il offre en outre des informations sur le RSA, des formulaires à télécharger, des simulateurs et des téléservices s'y rapportant. |
| FORMAT DE LA RESSOURCE COMPLEMENTAIRE 4 | Site internet, proposant, outre des informations sur le RSA, des formulaires à télécharger, des simulateurs et des téléservices s'y rapportant. |
| LIENS VERS LA RESSOURCE COMPLEMENTAIRE 4 | https://solidarites.gouv.fr/le-revenu-de-solidarite-active-rsa |
| INTITULE DE LA RESSOURCE 5 | Site Data DREES : La DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) est une direction de l'administration centrale des ministères sanitaires et sociaux. Son site open data propose différents jeux de données notamment sur les thèmes «Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA » et « Minima sociaux, RSA et prime d'activité » , téléchargeables au format xlsx. |
| FORMAT DE LA RESSOURCE COMPLEMENTAIRE 5 | Site internet proposant des fichiers excel téléchargeables |
| LIENS VERS LA RESSOURCE COMPLEMENTAIRE 5 | http://www.data.drees.sante.gouv.fr/ |
| SYSTEME DE PROJECTION | Sans objet |
| NOMBRE D'ENTITES / NOMBRE DE PAGES | 6 |

Dictionnaire des données

| CHAMPS | DESCRIPTION | FORMAT_D ONNEES | LONGUE UR_CHA MPS | TYPE_DON NEES | DESSCRIPTIO N_TRAITEM ENT |
|-------------------------|--|--------------------|-------------------------|------------------|---------------------------------|
| RSA76_EP_Su sensions | Suspensions du RSA, après décision prise en équipe pluridisciplinaire en Seine-Maritime : Nombre d'EP tenues, Nombre de situations inscrites en EP, Nombre de situations traitées en EP, Nombre de situation de 1 ^{er} Niveau, Nombre de situations de 2d niveau, dont suspensions totales | texte | | Brute | NC |
| 2017_2d_eme stre | Données 2017 (uniquement second semestre) | Alphanumér ique | | Traitée | Somme |
| Annee_2018 | Données au 31/12/2018 | Alphanumér ique | | Traitée | Somme |
| Annee_2019 | Données au 31/12/2019 | Alphanumér ique | | Traitée | Somme |
| Annee_2020 | Données au 31/12/2020 | Alphanumér ique | | Traitée | Somme |
| Annee_2021 | Données au 31/12/2021 | Alphanumér ique | | Traitée | Somme |
| Annee_2022 | Données au 31/12/2022 | Alphanumér ique | | Traitée | Somme |

Glossaire

Équipe Pluridisciplinaire (EP)

Le Conseil Départemental met en place des équipes pluridisciplinaires. Elles sont consultées préalablement aux décisions de réorientation des allocataires et de réduction ou de suspension du RSA faisant suite au non-respect d'une obligation liée aux droits et devoirs ou un refus de se soumettre aux contrôles.

Ces équipes pluridisciplinaires sont composées notamment de professionnels de l'insertion sociale et professionnelle, en particulier des agents de Pôle emploi, de représentants du département et des maisons de l'emploi ou, à défaut, des personnes morales gestionnaires des plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et de représentants des bénéficiaires du revenu de solidarité active. Chaque département prévoit des modalités spécifiques pour inviter des bénéficiaires du RSA à siéger dans les équipes pluridisciplinaires.

Suspension de 1er niveau

Lorsque le bénéficiaire n'a jamais fait auparavant l'objet d'une décision de suspension, le président du conseil départemental peut décider de réduire l'allocation d'un montant qui ne peut dépasser 80 % du montant dû au foyer bénéficiaire (50% si le foyer est composé de plus d'une personne) au titre du dernier mois du trimestre de référence pour une durée qui peut aller de un à trois mois

Suspension de 2d niveau

Lorsque le bénéficiaire a déjà fait l'objet d'une telle décision, le président du conseil général peut à nouveau réduire l'allocation pour un montant qu'il détermine (dans les mêmes limites qu'au 1^{er} niveau) pour une durée qui peut aller de un à quatre mois.

Au terme du deuxième niveau de sanction, si le bénéficiaire ne s'est pas conformé à ses obligations, le président du conseil départemental met fin au droit au RSA et radie le foyer de la liste des bénéficiaires (suppression du RSA).